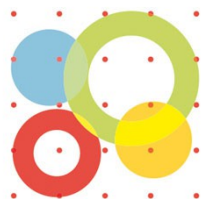




CHARTRE HANDICAP
VACANCES & LOISIRS
NON SPÉCIALISÉS



DIVERSITÉ



TEMPS LIBRE



VIVRE ENSEMBLE



UNIVERSALITÉ

En collaboration avec



CHARTRE HANDICAP
VACANCES & LOISIRS
NON SPÉCIALISÉS

Qui sommes-nous ?

Depuis plus de 70 ans, la Jeunesse au Plein Air milite pour le départ de tous les enfants en vacances en soutenant financièrement leur départ.

En partenariat avec l'ANCV, la JPA développe une importante politique d'aide pour le départ des enfants en situation de handicap, en séjours de vacances, en classes de découvertes ou en séjours scolaires éducatifs.

Elle assure également une activité de veille et d'information sur le secteur des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes.

Nous contacter :

Comité Jeunesse au Plein Air des
Ardennes
8 rue de Harar
08000 Charleville-Mézières

Tel : 06 58 62 68 35

mel : jpaforum08@gmail.com

Site : www.jpao8.org

<https://www.facebook.com/jpa.ardennes>



Salle des fêtes - Villers-Semeuse

Mercredi

10h > 17h

21mars

Une journée
pour relever le défi
de l'égalité

MATIN

9h30- 10h : Accueil des participants

10h : Ouverture

Mot de bienvenue par M. Jérémy Dupuy Maire de Villers-Semeuse et Conseiller Départemental
Présentation de la journée et des partenaires par M. Alain Zarow , Président du Comité Départemental de la JPA

10h15

Intervention de M. Florian Marcon – représentant national JPA et membre du comité de suivi de la Charte Handicap
Présentation du contenu de la charte et du logo

10h30

Signature officielle des adhérents ardennais à la Charte Handicap – Remise des outils de communication

11h

Inauguration : pose de la plaque Charte Handicap à l'ALSH de Villers-Semeuse

11h30 -13h30

Repas avec mise en situation de handicap visuel (sensibilisation)

13h30-14h00

Visite libre du village associatif

avec la participation des associations engagées auprès des enfants et des jeunes en situation de handicap pour leur permettre de choisir, préparer et vivre leurs vacances, leurs loisirs parmi et avec les autres.



APRES-MIDI

14h00 : Conférence : La loi de 2005

Que dit la loi ? Quels droits ? Qu'est-ce qu'ils impliquent pour chacun d'entre nous, au niveau organisations, citoyens et politiques ?

Par Mme Frédérique Chaussin - Directrice adjointe de la MDPH

Echanges avec le public.

15h15 – 16h15 3 Ateliers thématiques (sur inscription)

- Formation, sensibilisation à l'accueil des enfants, des jeunes en situation de handicap en ACM

L'accueil éducatif de l'enfant ou de l'adolescent en situation de handicap demeure encore insuffisamment pensé et mis en œuvre dans les temps de loisirs et au sein des accueils collectifs de mineurs.

Comment, par le biais de la formation, de la sensibilisation, leurs contenus, aider les acteurs de l'accueil à surmonter les difficultés ?

- Accompagnement des familles pour un projet d'accueil

Au quotidien des questions peuvent se poser sur la qualité de l'accueil proposé à un enfant en situation de handicap dans les loisirs éducatifs et sur le rôle de chacun des acteurs concernés. De la clarté des réponses apportées dépendra l'adhésion à la démarche et de la réussite. Comment accompagner de façon participative ?

- Expériences de terrain

Au quotidien des questions se posent sur le «Comment faire pour accueillir ? » Sans être modélisables, la capitalisation et la mutualisation d'expériences de terrain présentées dans l'atelier pourront éclairer les participants sur les manières de conduire des expériences en termes de diagnostic, de formation, de sensibilisation, d'évaluation des dispositifs existants.

16h15 : Plénière avec retour des ateliers

16h45- 17h : Conclusion

Bulletin d'inscription

Remplir un coupon par personne. Ce coupon peut être photocopié.

Nom _____

Prénom _____

Structure _____

Adresse postale _____

Tél. : _____

Mél: _____

Repas (cocher si vous souhaitez participer au repas avec mise en situation de handicap visuel)
participation : 15 €

Joindre le chèque de règlement à votre inscription.
Le libeller à l'ordre de La Jeunesse au Plein Air.

Préciser à quel atelier vous souhaitez participer :
(cocher l'atelier choisi)

Formation, sensibilisation à l'accueil des enfants, jeunes en situation de handicap en ACM

Accompagnement des familles pour un projet d'accueil

Expériences de terrain

Inscription à retourner avant le 14.mars à :
Comité Jeunesse au Plein Air
8 rue de Harar 08000 Charleville-Mézières
Une confirmation d'inscription vous sera adressée par mel.

Attention : Nombre de places limité